

ASSEMBLÉE NATIONALE

27 novembre 2020

AMÉLIORANT LE SYSTÈME DE SANTÉ - (N° 3598)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 456

présenté par
Mme Rist

ARTICLE 11

À la deuxième phrase de l'alinéa 6, substituer au mot :

« indique »

le mot :

« prévoit ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.